

Ten France (POITIERS)
Le 30/01/2026 – V1_2026

Public

RH, DRH, directeurs ou dirigeants non spécialisés
Disposer d'une connaissance de base de la paye et/ou d'une expérience pratique des ressources humaines est un plus.

Prérequis

Aucun prérequis

Equipement requis

Pour le suivi par visioconférence, obligation de disposer d'un outil informatique (ordinateur...) équipé de caméra et micro.

Accessibilité



Nos séances sont accessibles à différents types de handicap. Contacter le référent handicap (cf référents Qualiopi) avant la conclusion de la convention pour vérifier les possibilités d'adaptation.

Certifié QUALIOPI

Dans la catégorie « Actions de formation »

Formation ACTUALITE PAIE GENERALISTE 2026 Poitiers



2 séances



7 h
(2 x 3.5 h)



Inter-Entreprises
Combiné Présentiel
et distanciel

Lieu (pour le présentiel) : TEN FRANCE – 24 bis rue Victor Grignard - 86000 POITIERS

Distanciel : Visioconférence en direct via teams

Inscription

AU PLUS TARD LE : 15 AVRIL 2026

Bulletin d'inscription à adresser par mail à : formation@tenfrance.com

Inscription confirmée par mail, envoi de la convention de formation et de la convocation comportant les modalités du déroulement de la formation.

- Envoi d'un accès à l'espace entreprise réservé au correspondant formation
- Envoi d'un accès à l'espace apprenant réservé au stagiaire

Dates et heures

Séance 1 9 juin 2026 9h-12h30

Séance 2 10 décembre 2026 9h-12h30

Tarif individuel

Cycle complet

Prix par stagiaire

560.00 € HT
(672.00 € TTC)

A la séance

Prix par stagiaire

300.00 € HT / séance
(360.00 € TTC)



... Objectif pédagogique

- **Suivre les évolutions de réglementations en droit du travail relatives à la paye et en droit de la sécurité sociale.**

... Contenu de la formation

- Analyse de l'actualité légale et réglementaire.
- Analyse des décisions de justice et de leur traduction concrète.

... Animation & moyens pédagogiques

Formation animée par un avocat associé du Cabinet TEN France spécialisé en droit du travail, droit de la sécurité sociale et protection sociale, **Maître Benoît TRIPON**.

Toutefois, des intervenants autres que celui mentionné ci-dessus, et appartenant au secteur conseil social de TEN FRANCE pourront être amenés à animer certaines des séances, en cas d'indisponibilité de l'animateur habituel.

Cette formation consistera en une présentation détaillée des actualités en lien avec la paye (point sur l'évolution des textes, le rappel des règles et leurs incidences auprès des employeurs) sur la base d'un support écrit.

Le formateur répondra aux questions posées en lien avec la formation.

... Suivi des présences & certificat de réalisation

Le stagiaire devra se connecter sur l'espace apprenant pour signer l'émargement et attester de sa présence.

Pour une formation en visioconférence : la présence est également contrôlée par l'intervenant(e). **Le stagiaire devra activer sa webcam** et s'identifier avec ses prénom et nom lors de la connexion à la session.

Remise d'un certificat de réalisation et des feuilles de présence en fin de formation sur la base de l'émargement, disponibles sur les espaces « apprenant » et « entreprise ».

... Evaluations & Satisfaction

Evaluations par le stagiaire (espace apprenant) :

- Lors de chaque séance, une évaluation des apprentissages sera opérée par un **CONTRÔLE DES CONNAISSANCES** acquises par le stagiaire sur la base d'un questionnaire et dont la correction sera effectuée collectivement.
- A CHAUD, dès la fin de la formation, pour mesurer la satisfaction et la perception de l'évolution de ses compétences par rapport aux objectifs de la formation.
- A FROID, de 45 à 60 jours environ après la formation pour valider le transfert de ses acquis en situation de travail.

Evaluation par le responsable hiérarchique (espace entreprise) :

- A FROID, de 45 à 60 jours environ après la formation pour valider le transfert des acquis du collaborateur (stagiaire) en situation de travail.

☰ Contacts

SUIVI ADMINISTRATIF DE LA FORMATION

(pour toute information sur inscription, convention, accès extranet, documents mis à disposition, facturation...)

Magali CARTRON, assistante formation

① 05 19 09 01 43 @ formation@tenfrance.com

INTERLOCUTEUR PEDAGOGIQUE

Benoît TRIPON, avocat associé

① 05 49 55 80 75 @ btripon@tenfrance.com

☰ A noter

Sont disponibles sur notre site internet <https://www.tenfrance.com/formations.htm> :

- Notre règlement intérieur formation
- Nos conditions générales de vente
- Notre livret d'accueil formations
- Le certificat Qualiopi

☰ Référents Qualiopi

- *Référent pédagogique* : Alexandra SERVOUZE MERCIER, avocate associée Droit du travail (conseil social) et droit de la sécurité sociale et protection sociale
- *Référent handicaps* : Benoît TRIPON, avocat associé Droit du travail (conseil social) et droit de la sécurité sociale et protection sociale
- *Référent administratif* : Fabienne JAMMES, assistante juridique